



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 30/04/19

Reçu en Préfecture le : 03/05/19
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 29 avril 2019
D - 2019/153

Aujourd'hui 29 avril 2019, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Nicolas FLORIAN - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Emmanuelle AJON, Madame Anne WALRYCK, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Maribel BERNARD, Madame Delphine JAMET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRES, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Joël SOLARI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARCH, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Constance MOLLAT, Madame Marie-José DEL REY, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia ROY, Madame Cécile MIGLIORE, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Monsieur Olivier DOXARAN, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Chantal FRATTI, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Michèle DELAUNAY, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Vincent FELTESSE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas GUENRO, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Madame Catherine BOUILHET, Monsieur François JAY,

Madame Florence FORZY-RAFFARD présente jusqu'à 17H00, Madame Catherine BOUILHET présente jusqu'à 18H50 et Monsieur Vincent FELTESSE présent jusqu'à 20H00

Excusés :

Madame Brigitte COLLET, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL

Installation de dix caméras de vidéo-protection - Demande de subvention - Autorisation

Monsieur Jean-Louis DAVID, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Les 107 caméras dédiées à la vidéo-protection implantées sur la ville de Bordeaux ont largement montré leur efficacité pour la protection des biens et des personnes et la préservation de la tranquillité publique.

Afin de poursuivre son action sur la prévention de la délinquance, la Ville de Bordeaux souhaite renforcer son dispositif de vidéo-protection déjà existant par l'implantation de nouvelles caméras de vidéo-protection sur les périmètres du centre-ville, et des quartiers Bordeaux Sud (Sainte-Croix) et Bordeaux Maritime (les Aubiers).

Ces lieux sont quotidiennement fréquentés par des populations marginales au comportement parfois déviant. La consommation d'alcool en réunion sur la voie publique et/ou le trafic de substances illicites y sont courants. Ces actes alimentent un fort sentiment d'insécurité qui s'empare des habitants et des commerçants.

Par ailleurs, la Direction départementale de la sécurité publique a sollicité la Ville en vue d'installer des caméras de vidéo-protection supplémentaires afin d'accompagner les opérations de la Police nationale.

Par ce titre, il est envisagé de procéder à l'implantation de 10 nouvelles caméras de vidéo-protection :

- 2 caméras installées respectivement à l'angle du cours des Aubiers et de la place Ginette Neveu, et sur la façade du gymnase Ginko

- 6 caméras installées dans le quartier du Centre-ville :

- A l'angle de la place Pey Berland et du cours Alsace-et-Lorraine
- A l'angle du Musée des Beaux-Arts et de la rue Elisée Reclus
- A l'angle du cours d'Albret et de la rue des Frères Bonie
- A l'angle de la place de la République et du cours d'Albret
- A l'angle de la rue du Maréchal Joffre et de la place de la République
- Sur la façade de l'Office du tourisme, à l'angle du cours du 30 juillet et de l'allée d'Orléans

- 2 caméras seront positionnées sur les façades de Conservatoire et du Théâtre national de Bordeaux Aquitaine (TNBA).

Le coût de ce programme est estimé à 164 608 € H.T. L'État est susceptible de cofinancer ces travaux au titre du Fonds d'intervention pour la prévention de la délinquance, à hauteur maximum de 50% selon les enveloppes disponibles.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs :

- d'approuver cette opération,
- de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à solliciter le cofinancement de l'Etat sur cette opération,
- à signer la convention y afférant,
- et à procéder à son encaissement.

ADOpte A LA MAJORITE

VOTE CONTRE DU GROUPE SOCIALISTE

VOTE CONTRE DU GROUPE ECOLOGISTE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 29 avril 2019

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Jean-Louis DAVID